

Volvo Truck Corporation**Zones d'assistance dépannage sous garantie**

L'assistance dépannage sous garantie s'applique dans la zone géographique « Zones d'assistance dépannage » définie, intégrant les pays énumérés ci-dessous, sauf en cas de contrôle à l'exportation, de sanctions, de lois anti-boycott, de réglementations, d'ordres, de directives, de déterminations, de désignations, de licences ou de décisions imposées par les Nations Unies, l'Union européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis ou tout autre pays compétent pour les activités menées conformément à la garantie.

Zones d'assistance dépannage :

- Albanie
- Autriche
- Biélorussie
- Belgique
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- République d'Irlande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macédoine
- Malte
- Pays-Bas
- Norvège
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Russie (max 500 km)
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Suède
- Suisse
- Turquie
- Royaume-Uni
- Ukraine